

Image not found or type unknown



Compromis de vente de 1997

Par **Fado1502**, le 10/11/2021 à 14:32

J avais signé un compromis de vente en 1997 il y a donc 25 ans est il toujours valable

Cordialement stephanie

Par **youris**, le 10/11/2021 à 14:36

bonjour,

en principe, le compromis de vente doit comporter une durée de validité, qui est généralement comprise entre 2 et 4 mois.

salutations